

Commission permanente sur l'examen des contrats

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres**

Mandat SMCE156758002

Accorder un contrat à Keops Technologies inc. pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication, pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau, pour une somme maximale de 1 049 573\$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14534 - (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin.

Rapport déposé au conseil d'agglomération
Le 26 novembre 2015

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission :

Présidente

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vice-présidentes

Mme Dida Berku
Ville de Côte-Saint-Luc

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Membres

M. André Allard
Ville de Kirkland

M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont

M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle

M. Marc-André Gadoury
Arrondissement de Rosemont – La Petite-
Patrie

M. Manuel Guedes
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles

Mme Louise Mainville
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Montréal, le 26 novembre 2015

M. Denis Coderre
Maire de Montréal
Membres du conseil d'agglomération
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Mesdames,
Messieurs,

Conformément au mandat SMCE156758002, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente sur l'examen des contrats, le rapport de la commission concernant l'octroi d'un contrat à Keops Technologies inc. pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication, pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau, pour une somme maximale de 1 049 573\$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14534 - (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Émilie Thuillier
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE156758002

Accorder un contrat à Keops Technologies inc. pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication, pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau, pour une somme maximale de 1 049 573\$, taxes incluses - Appel d'offres public 15-14534 - (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin.

À sa séance du 4 novembre 2015, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le dossier 1156758002. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le soumissionnaire ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*

Le 11 novembre 2015, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat SMCE156758002 qui lui avait été confié. Des représentants du Service de l'eau ont répondu aux questions des membres de la Commission. Ils ont d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le présent contrat.

Le présent dossier vise à octroyer un contrat de services professionnels à la firme Keops Technologies inc. pour améliorer et faire évoluer la plateforme PI, développer des outils d'analyse, standardiser les rapports de production pour les différentes directions du Service de l'eau. Les services requis par la Ville seront donnés au consultant par mandat avec taux horaire.

Le mandat inclut, entre autres, les livrables suivants:

- créer une structure «PI Asset Framework (PI AF)»;
- installer des collecteurs pour PI;
- développer un outil d'aide et suivi des simulations hydrauliques;
- développer un outil d'aide à la gestion des produits chimiques;
- uniformiser les tableaux de bord de gestion pour l'exploitant;
- uniformiser et automatiser les rapports de production réglementaires;

- mettre en place d'outil pour plates-formes mobiles;
- aider à la préparation de devis techniques spécialisés.

Les mandats seront confiés en fonction de la disponibilité des ressources et des expertises requises pour mener à bien les projets, selon les priorités des trois directions du Service de l'eau.

Ces services professionnels sont prévus pour une durée de deux ans avec la possibilité de prolonger d'un an ou jusqu'à épuisement des crédits. Ils permettront d'assumer l'augmentation et les fluctuations des besoins en ressources internes techniques pour la réalisation de l'ensemble des projets prioritaires. Les services d'une firme externe spécialisée sont requis pour fournir l'expertise nécessaire.

Un montant de 45 634 \$, taxes incluses, représentant 5 % du coût du contrat a été prévu pour l'acquisition de logiciels et une somme de 91 267 \$, taxes incluses, représentant 10 % du coût du contrat a été prévue pour les contingences.

La plateforme Plant Information (PI) d'OSIsoft a été implantée dans les trois directions du Service de l'eau pour archiver les données en provenance de différents systèmes SCADA qui opèrent les usines, les stations de pompage et les réseaux. À l'aide de cette plateforme, le Service souhaite développer divers outils d'analyse et d'aide à la décision opérationnelle et automatiser ses rapports de production réglementaires.

L'appel d'offres a été publié dans le quotidien La Presse ainsi que sur le SEAO le 22 juillet 2015. La date d'ouverture des soumissions a été reportée du 2 septembre 2015 au 16 septembre 2015, afin d'apporter certaines précisions aux documents, ce qui a porté la période d'appel d'offres à cinquante-sept jours. La durée de validité des offres est de cent quatre-vingt jours à compter de l'ouverture des soumissions, soit jusqu'au 14 mars 2016. Quatre addendas ont été émis durant la période d'appel d'offres.

Il y a eu dix-neuf preneurs du cahier des charges. Trois d'entre eux ont déposé une soumission. Il existe un écart de prix de 44,5 % entre les deux soumissionnaires qui ont obtenu la note de passage lors de l'évaluation qualitative (première enveloppe).

Les membres de la Commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans le présent dossier.

Ils ont bien compris les explications du Service sur le caractère très spécialisé des services recherchés, ce qui explique la présence de seulement deux soumissionnaires. La Commission souhaiterait cependant que les renseignements relatifs au désistement de chaque preneur du cahier des charges non soumissionnaire soient, dans la mesure du possible, indiqués clairement au sommaire décisionnel.

Enfin, les membres ont apprécié les renseignements donnés sur le caractère exclusif de la plateforme Plant Information et son utilité pour les trois directions du Service de l'eau.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service de l'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil d'agglomération:

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération à savoir :

- *Contrat de services professionnels d'une valeur de plus de 1 M\$ présentant un écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le soumissionnaire ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE156758002 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.